

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU DIAMARE

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
MAROUA 1^{ER}

SECRETARIAT GENERAL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES

FAR - NORTH REGION

DIAMARE DIVISION

MAROUA 1^{ER} SUBDIVISIONAL COUNCIL

GENERAL SECRETARY

TENDER INTERNAL BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 08/AONO/REN/DDIA/CA-MRA1er/CIPM/2020
DU 19 AOUT 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE OURO-
TCHEDÉ (Phase I) (lot 1) ET DE LA CLOTURE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE
SALAK (Phase II)(lot 2), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA
1^{ER}, DEPARTEMENT DU DIAMARE – REGION DE L'EXTRÈME-NORD

Financement : Budget d'Investissement Public MINSANTE – Exercice 2020

Délai d'exécution : Trois (03) mois

LIEUX D'EXECUTION : CENTRE DE SANTE INTEGRE DE SALAK/DE OURO-TCHEDÉ

IMPUTATION:54 40 531 07 641311 2202

IMPUTATION:54 40 531 07 641311 2202

AUTORISATION DE DEPENSE : IV06493

AUTORISATION DE DEPENSE : IV06494

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de la clôture du Centre de santé Intégré de Ouro-tchédé (Phase I) (lot 1) et de la clôture du Centre de santé Intégré de Salak (Phase II)(lot 1), Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er} ; Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des travaux

Les Prestations à exécuter indiqués ci-dessous sont détaillées dans l'article 11 REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES(RPAO) :

- Les travaux préparatoires;
- Terrassement;
- Ouvrages en infrastructure;
- Ouvrages en superstructure;
- La menuiserie métallique;
- L'électricité;

n° Lot	Conistance	Coûts estimatif
Lot 1	Construction de la clôture du Centre de santé Intégré de Ouro-itché (Phase I)	10 000 000 FCFA
Lot 2	Construction de La clôture du Centre de santé Intégré de Salak (Phase II)	10 000 000 FCFA

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits cancéounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public MINSANTE, Exercice 2020. Le coût estimatif est de : DIX MILLIONS (10 000 000) Francs CFA pour chacun des lots.

5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}, Autorité Contractante, Cellule d'Appui au lancement des offres dans les services de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Diamaré à Maroua.

6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de vingt mille (20 000) francs CFA auprès de la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}.

7. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}, Autorité Contractante, Service de la passation des marchés, au plus tard le 08 Septembre 2020 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 2020
N° 08/AONO/REN/DDIA/CA-MRA1er/CIPM/2020 DU 19 AOUT 2020 EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DU CENTRE DE
SANTE INTEGRE DE OURO-TCHEDÉ (Phase I) (lot 1) ET DE LA CLOTURE DU CENTRE DE
SANTE INTEGRE DE SALAK (Phase II) (lot 2), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
MAROUA 1^{er}, DÉPARTEMENT DU DIAMARE - RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINSANTE
EXERCICE 2020, LIGNE
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DÉPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux cent mille (200 000)Frs Cfa, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 08 SEPT 2020 à 15heures précises dans la salle de réunions de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujections diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

13. Evaluation des offres :

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1^{re} étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape :** Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont

et reconnues techniquement qualifiées, l'administration conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- d) Absence de la mention de soumission ;
- e) Pièce falsifiée.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 54 critères essentiels ci-dessous

- k) Présentation sur **3 critères** ;
- l) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- m) Le matériel de chantier à mobiliser sur **11 critères** ;
- n) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- o) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

13.1.2: Offre technique

- g) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- h) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- i) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à dix millions (10 000 000) de Francs CFA ;
- j) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- k) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- l) Non satisfaction, au moins, à trente-huit (38) critères essentiels cinquante-quatre (54).

13.1.3 : Offre financière

- f) Offre financière incomplète ;
- g) Pièces non conformes ;
- h) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- i) Absence d'un sous-détail de prix ;
- j) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

14. Attribution du Marché

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Document d'Appel d'Offres.

15. Nombre maximum de lots attribuable à un soumissionnaire

Chaque soumissionnaire ne peut postuler qu'à un seul lot.

16. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès du Chef de Bureau de Suivi des Marchés et des Projets de la Commune d'Arrondissement de Maroua 1^{er}, Tél : 677 86 88 36 / 697 04 54 02.

Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 57 07 48.

Marcoua, le 19 AOÛT 2020

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de
Marcoua Ter.

(Autorité Contractante)

Ampliations:

- MINMAP/DGMI (pour information)
- PRÉFET D'AMARÉ (pour information)
- MINODEVEL/DAM/RE (pour information)
- CRTV (pour diffusion)
- PRÉSIDENT/CIPM (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- ARCHAGE/ARCHIVES (pour information et mémoire)



Hamadou Hamidou